

ACCESSIBILITÉ

L'École des Maîtres du Saké Paris (Galerie K Paris) s'engage pour la prise en compte du handicap en formation. Elle fait partie de notre processus d'identification des besoins, dès le début de la prise en charge d'un projet de formation.

RÉFÉRENT HANDICAP

M. **Keiichiro MIYAGAWA** (Courriel : ecolesake@galeriekparis.com) est le référent handicap de l'établissement. En cas de situation de handicap, nous vous invitons à le contacter afin d'étudier ensemble les aménagements nécessaires et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions possibles.

SENSIBILISATION AUX IMPACTS DU HANDICAP EN FORMATION

L'École des Maîtres du Saké Paris (Galerie K Paris) bénéficie d'un accès au centre de ressources documentaire mis à disposition par l'AGEFIPH sur la gestion du handicap en formation. Grâce à ces ressources et à des formations spécifiques, notre référent handicap est régulièrement sensibilisé et formé pour mieux accompagner chaque apprenant.

FORMATIONS EN PRÉSENTIEL ET/OU À DISTANCE

Pour les formations **à distance**, il est nécessaire de disposer des prérequis techniques et du matériel adapté à votre situation de handicap, afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

- Les personnes malvoyantes peuvent utiliser les options audios proposées par leur navigateur ou leur logiciel de lecture d'écran.
- Les personnes malentendantes peuvent activer les sous-titres sur l'ensemble des contenus vidéos ou audios.
- Les formations en ligne permettent aux personnes à mobilité réduite de suivre les cours depuis le lieu de leur choix, en toute autonomie.

Pour les formations **en présentiel**, nous nous efforçons d'aménager l'accueil et le déroulement de la session afin de garantir l'accessibilité des locaux et des supports pédagogiques.

Nous vous encourageons à contacter notre référent handicap, qui se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et trouver, avec vous, les solutions les plus adaptées à votre situation.

Dans les cas où notre organisme ne serait pas en mesure de répondre à vos besoins spécifiques, nous nous engageons à vous orienter vers un organisme de formation capable de vous accueillir dans les meilleures conditions.

PARTENARIAT AVEC L'AGEFIPH

L'adaptation de formations aux PSH (Personnes en Situation de Handicap) requiert des compétences spécifiques.

Pour cette raison, nous avons noué un partenariat avec l'AGEFIPH.

Nous avons ainsi la garantie d'avoir un interlocuteur dédié pour nous aider à traiter chaque demande de manière adéquate. Pour chaque inscription mentionnant un handicap, nous nous mettons donc en relation avec l'AGEFIPH qui nous accompagne dans l'aménagement nécessaire.

Site : www.agefiph.fr

Vous êtes sourds et malentendants : www.agefiph.fr (Accessibilité améliorée)
Numéro de téléphone : 0800 11 10 09 (9h à 18h)

MDPH

Site : www.cnsa.fr/annuaire-des-mdph

CAP EMPLOI

Site : www.capemploi.net

FIPHFP

Site : www.fiphfp.fr

ARPEJEH

Site : www.arpejih.com

TREMLIN ÉTUDES, HANDICAP

Site : www.tremplin-handicap.fr

FAGERH

Site : www.fagerh.fr